

8 septembre 2022

Davies au sommet des classements dans l'édition 2023 de *World Tax*

L'International Tax Review (« ITR ») a accordé de nouveau un classement *Tier 1* à Davies dans les catégories Fiscalité, Litige fiscal et Aspects fiscaux des opérations dans l'édition 2023 de son guide *World Tax*.

Voici certains des dossiers d'envergure sur lesquels l'équipe Fiscalité a travaillé au cours de la dernière année :

- conseiller juridique canadien de Kansas City Southern dans le cadre de sa fusion transformatrice de 31 milliards de dollars américains avec le Chemin de fer Canadien Pacifique, soit la plus importante opération de fusion et d'acquisition canadienne lancée en 2021, créant ainsi le premier réseau ferroviaire reliant le Canada, les États Unis et le Mexique;
- conseiller juridique de Mines Agnico Eagle Limitée relativement à sa fusion entre égaux avec Kirkland Lake Gold Ltd. en vue de créer le principal producteur d'or de la plus haute qualité sur le marché d'une valeur de 30 milliards de dollars américains;
- conseiller juridique du FPI Cominar dans le cadre de la vente de celui-ci à Iris Acquisition II LP, entité créée par un consortium dirigé par Propriété Immobilière Canderel, pour la somme de 5,7 milliards de dollars canadiens, soit l'une des plus importantes et complexes opérations de fusion et d'acquisition jamais réalisées dans le secteur immobilier au Canada;
- conseiller juridique des fiduciaires de la succession de Barry et Honey Sherman dans le cadre d'un appel devant la Cour suprême du Canada dont la décision a fait jurisprudence et qui portait sur le droit à la vie privée à l'ère du numérique, en particulier en matière d'information et de déclarations fiscales.

Le guide *World Tax*, publié annuellement par l'ITR, répertorie les fiscalistes de premier plan de plus de 120 territoires à l'échelle mondiale, d'après les commentaires de clients et de pairs, et met en valeur le travail exceptionnel observé au cours de la dernière année.